

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Aiseau-Presles

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: CHARLEROI  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	310	13,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,9	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	25	1,1
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	11	0,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	8,5	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	75	3,3
	Terrains dévolus au transport	17	0,8
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,9	0
	Sous-total	453	20,2
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	440	19,6
	Prés et pâtures	523	23,3
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	504	22,4
	Terres vaines et vagues	174	7,7
	Milieux naturels non exploités	0,6	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	5,5	0,2
	Sous-total	1.646	73,4
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		144	6,4
<b>Total</b>		<b>2.244</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

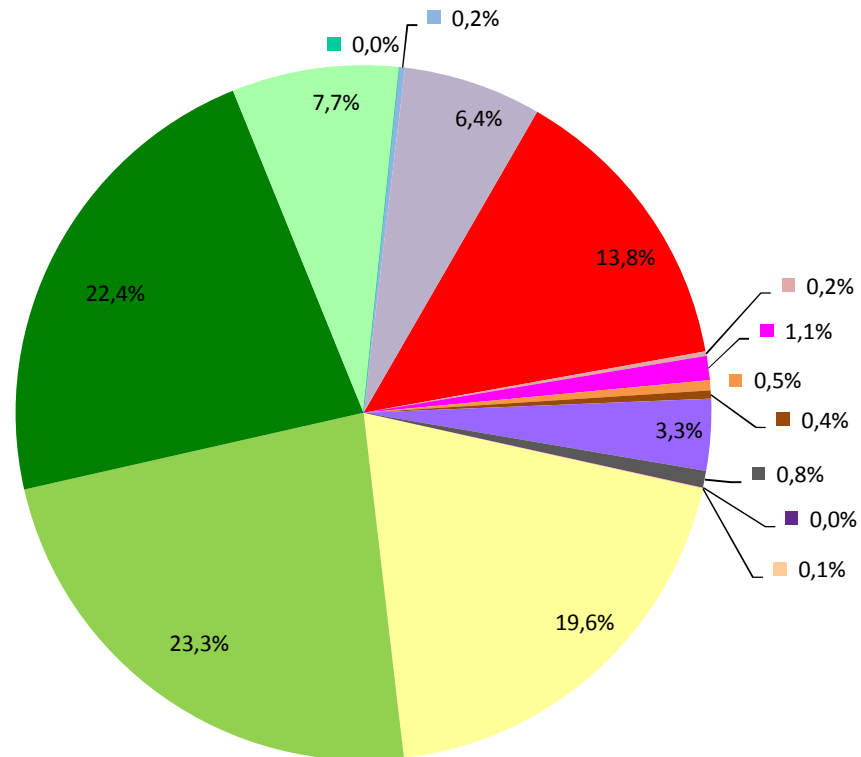
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

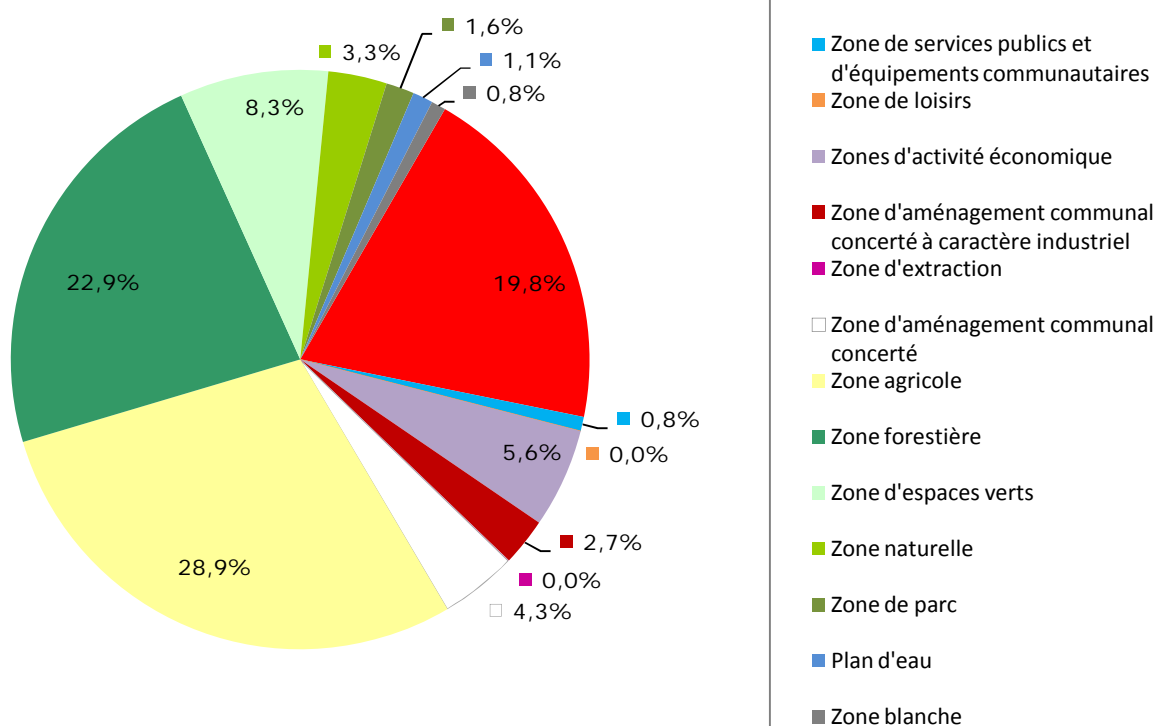


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	445	19,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	17	0,8
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	125	5,6
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	60	2,7
	Zone d'extraction	0,5	0
	Sous-total	648	28,9
Zone d'aménagement communal concerté		96	4,3
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	649	28,9
	Zone forestière	513	22,9
	Zone d'espaces verts	186	8,3
	Zone naturelle	74	3,3
	Zone de parc	35	1,6
	Plan d'eau	25	1,1
	Sous-total	1.482	66,0
Zone blanche		18	0,8
<b>Total</b>		<b>2.244</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

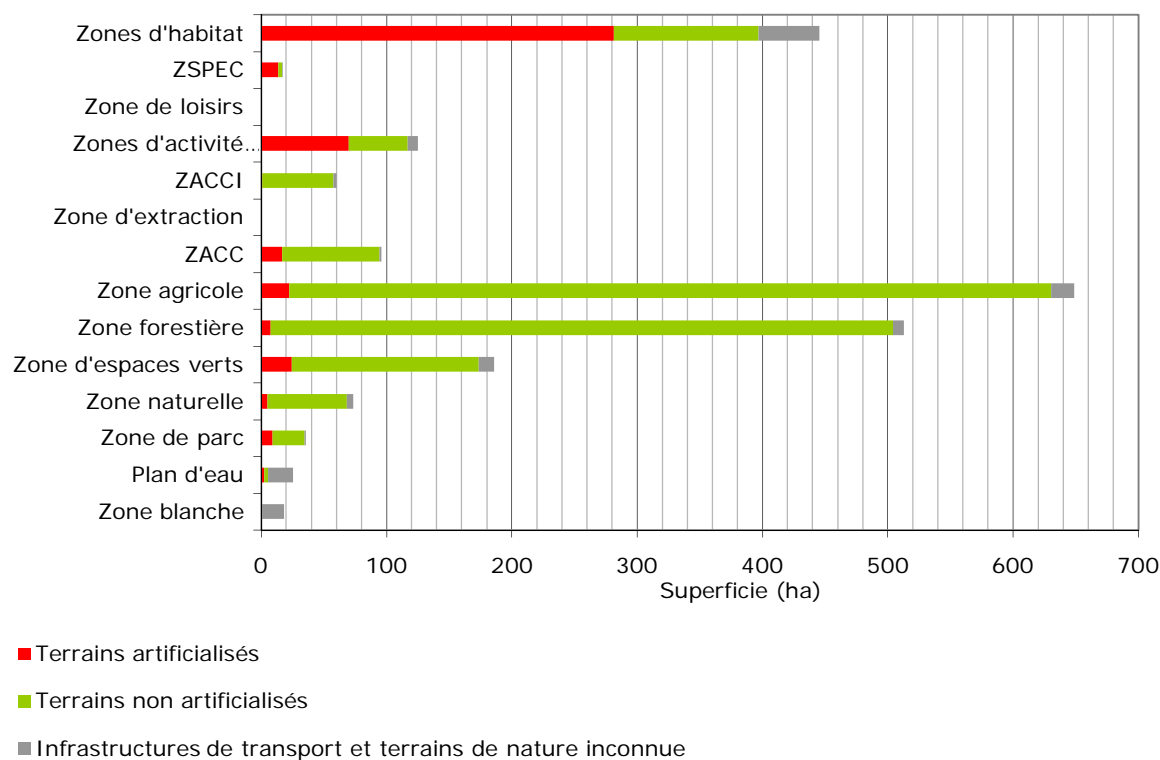
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	282	63,2	115	25,9	48	10,9	445
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	14	79,0	3,1	18,2	0,5	2,8	17
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	70	56,0	47	37,5	8,2	6,5	125
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	1,0	1,7	57	94,3	2,4	4,1	60
	Zone d'extraction	-	-	0,5	100	-	-	0,5
	Sous-total	366	56,5	223	34,3	60	9,2	648
Zone d'aménagement communal concerté		17	17,5	77	80,8	1,6	1,7	96
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	22	3,4	608	93,7	19	2,9	649
	Zone forestière	7,6	1,5	496	96,8	9,1	1,8	513
	Zone d'espaces verts	24	13,2	149	80,3	12	6,5	186
	Zone naturelle	4,7	6,4	64	86,7	5,1	6,9	74
	Zone de parc	9,0	25,3	25	71,5	1,1	3,1	35
	Plan d'eau	2,2	8,6	3,5	14,0	19	77,4	25
	Sous-total	70	4,7	1.346	90,9	65	4,4	1.482
Zone blanche		0,3	1,6	0	-	18	98,0	18
<b>Total</b>		<b>453</b>	<b>20,2</b>	<b>1.646</b>	<b>73,4</b>	<b>144</b>	<b>6,4</b>	<b>2.244</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



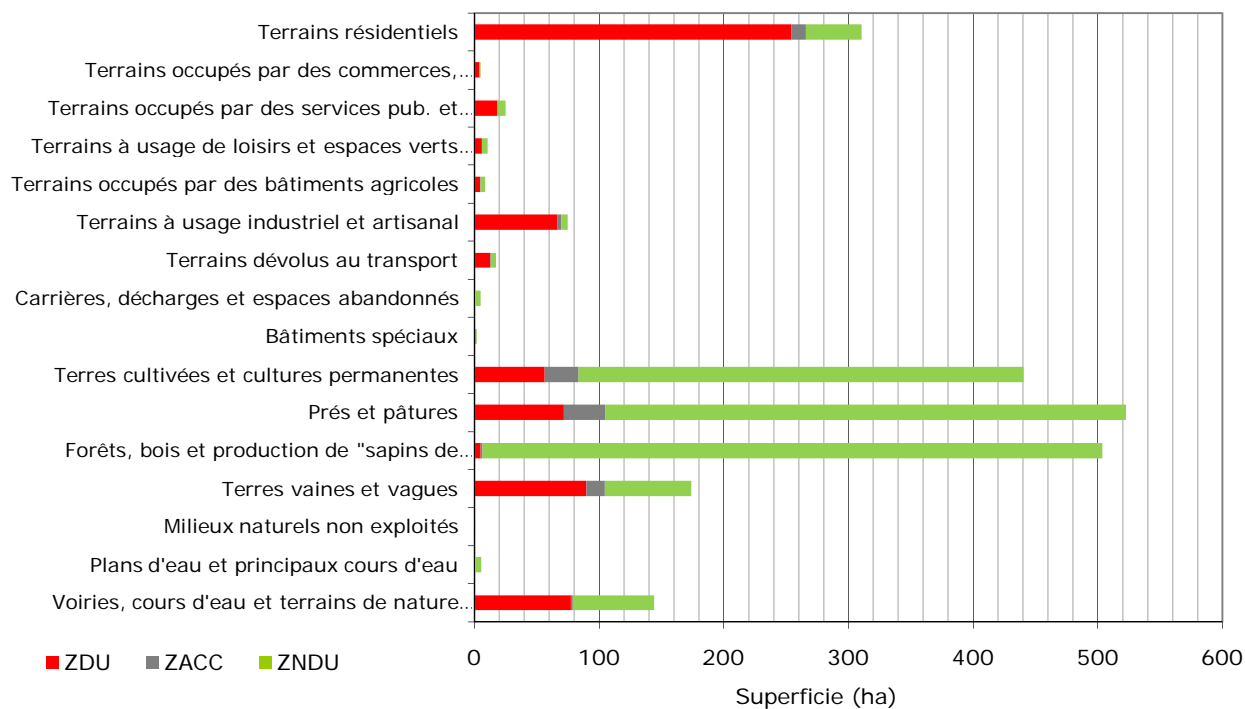
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	254	81,8	12	3,8	45	14,4	310
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	3,9	80,7	0,1	2,6	0,8	16,7	4,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	18	73,9	-	-	6,4	25,8	25
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,9	55,6	-	-	4,7	44,4	11
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	4,2	49,7	0,6	7,6	3,6	42,7	8,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	67	89,1	3,2	4,3	4,9	6,6	75
	Terrains dévolus au transport	13	73,0	0,2	1,3	4,5	25,7	17
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,0	54,2	0,6	31,7	0,3	14,1	1,9
	Sous-total	367	80,9	17	3,7	70	15,4	453
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	56	12,8	27	6,1	357	81,1	440
	Prés et pâtures	72	13,7	34	6,4	417	79,9	523
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	5,0	1,0	1,4	0,3	497	98,7	504
	Terres vaines et vagues	89	51,5	15	8,8	69	39,7	174
	Milieux naturels non exploités	0,2	35,0	-	-	0,4	65,0	0,6
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,1	2,0	-	-	5,4	97,6	5,5
	Sous-total	223	13,5	77	4,7	1.346	81,8	1.646
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		77	53,6	1,6	1,1	65	45,3	144
<b>Total</b>		<b>666</b>	<b>29,7</b>	<b>96</b>	<b>4,3</b>	<b>1.482</b>	<b>66,0</b>	<b>2.244</b>

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).